

## Visite de Monsieur le Sous-Préfet le mercredi 6 juin 2018

### Programme de la matinée

- Accueil en Mairie pour 10h
- Visite de « la Perdriole », rue Camélinat : bâtiment dédié à la petite enfance
- Visite du centre social à la Maison de quartier de la Briquette : discussion avec les personnels
- Visite du quartier La Rhônelle avec arrêt à la Maison des Associations, rue des Ateliers
- Retour en Mairie pour 11h45 : discours au Salon d'Honneur suivis d'un vin d'honneur

## **Visite de Monsieur le Sous-Préfet le mercredi 6 juin 2018**

### **Allocution de M. Fabien THIEME**

**Maire de Marly**

**Vice-président de Valenciennes Métropole**

Monsieur le Sous-Préfet,

Merci d'avoir répondu favorablement à notre invitation à venir visiter notre Ville de Marly, et plus précisément quelques-uns de ses équipements structurants.

Les deux heures qui nous étaient imparties ne nous ont évidemment pas permis d'être exhaustifs, mais vous avez pu constater la diversité des politiques menées en direction des habitants et le dynamisme des équipes qui les incarnent.

A tout seigneur, tout honneur : née sous mon prédécesseur, M. Philippe DUEE, « La Perdriole », structure dédiée à la Petite Enfance, s'est développée jusqu'à compter aujourd'hui le nombre de services qu'on lui connaît :

- Le multi accueil
- Le jardin d'enfants
- Le centre de loisirs pour les enfants âgés de 2 à 6 ans, le mercredi et durant les petites vacances
- La permanence du RAM
- Un atelier parents enfants
- Les consultations de nourrissons

Elle est en outre l'une des pierres angulaires de la politique Petite Enfance/Enfance/Jeunesse, qui développe bien d'autres services encore, avec pour objectif d'aider les familles à mieux concilier vie professionnelle, vie familiale et vie sociale.

Aménagée dans les anciens locaux d'un laboratoire de photographie, la Maison de quartier de la Briquette constitue un lieu d'accueil idéal pour les activités du Centre Social, d'associations locales et pour certains services décentralisés de la Mairie.

L'accent a notamment été mis sur l'accessibilité des lieux aux personnes à mobilité réduite.

L'ensemble des aménagements réalisés concourt au confort d'usage de celles et ceux qui y sont désormais hébergés.

Le bâtiment en lui-même représente une vitrine de la dynamique de reconquête développée sur le quartier, avec l'ANRU 1 d'abord et, aujourd'hui, le Nouveau Programme National de Rénovation Urbaine.

Un dossier que nous sommes allés défendre ensemble à Paris, Monsieur le Sous-Préfet.

Et qui va développer un important poumon de Marly, à travers ses logements, ses espaces publics et espaces verts, sans oublier le volet de l'enseignement avec un projet de nouvelle école, ou bien encore la question du développement économique.

Quant à la Maison des Associations, sa récente rénovation s'est inscrite dans le cadre d'un éco-chantier d'insertion mené en partenariat avec la Maison de l'Emploi du Valenciennois.

Une manière de faire écho à la démarche de reconquête de cette ancienne friche qu'est le site de la Rhônelle (ex-Marly Industries) en un éco-quartier déclinant divers types de logements (sociaux, en accession, lots libres...), dans un aménagement paysager réfléchi, du fait de la présence toute proche de la rivière qui a donné son nom au quartier.

La transformation de l'ancienne voie ferrée en un boulevard urbain de 1,3 km reliant la rue Jean-Jaurès au Stade du Hainaut représente un investissement de 7M€ entièrement pris en charge par Valenciennes Métropole. Une liaison routière qui constituera, outre un trait d'union entre deux quartiers de Marly – les Florales et la Briquette –, le point d'orgue de l'aménagement écologique et paysager de ce nouveau quartier.

Je tiens à rappeler ici qu'aucune de ces réalisations n'aurait été possible sans le soutien de nos partenaires institutionnels que sont Valenciennes Métropole, le Conseil départemental, le Conseil régional, la CAF et l'Etat, à travers ses diverses représentations.

Et j'espère poursuivre aussi longtemps que possible ce travail en bonne intelligence, ce partenariat « gagnant-gagnant » au bénéfice des Marlysiennes et des Marlysiens.

Merci de votre attention.